

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°AC 01/2026

Dans le cadre de la politique de gestion et de valorisation du réseau des stations-service, La **Société Nationale de Distribution des Pétroles (Agil Energy)** lance un appel à candidature en vue de confier, en **gérance libre**, l'exploitation des stations-service sous l'enseigne de « **AGIL ENERGY** », ci-après dénommées :

- Station service **Menzel Chaker** (Gouvernorat de Sfax)
- Station-service **Tataouine ville** (Gouvernorat de Tataouine)
- Station-service **Menzel Bourguiba** (Gouvernorat de Bizerte)

Conformément aux dispositions en vigueur du **code de commerce**, le fonds de commerce reste la propriété exclusive de la **SNDP**.

Les personnes physiques souhaitant participer à cet appel à candidature peuvent retirer le **cahier des charges** à partir du **26 janvier 2026**, auprès de la Direction Réseau au siège social de la SNDP, sis à **l'Avenue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique – 1003 El Khadra – Tunis**, moyennant le paiement, auprès de la caisse, d'un montant **non remboursable de 300 DT**.

Les candidatures doivent être présentées sous **enveloppe extérieure fermée et anonyme**, portant l'adresse de la SNDP et la mention suivante :

« Ne pas ouvrir – Appel à candidature AC 01/26 Gérance libre de la station AGIL ENERGY.....»

Ecrire le nom de la station-service objet de votre candidature.

NB : Un même candidat ne peut postuler que pour une seule station-service.

Toute pluralité de candidatures entraînera l'élimination du candidat.

Cette enveloppe devra contenir :

- L'ensemble du cahier des charges, daté et signé.
- l'ensemble des documents administratifs exigés dans le cahier des charges.
- Les **sept (07) annexes** dûment remplies et approuvées, avec signature légalisée.

Les offres doivent être déposées contre accusé de réception au bureau d'ordre central, à l'attention de **Monsieur le Président-Directeur Général de la SNDP**, à l'adresse suivante : **Avenue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique – 1003 El Khadra – Tunis**.

Date limite : La date limite de réception des candidatures est fixée au **vendredi 27 février 2026**, pendant les heures de travail. Le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Toute candidature comportant une mention permettant d'identifier le soumissionnaire sur l'enveloppe extérieure sera **automatiquement rejetée**.

Toute offre reçue hors délai sera également irrecevable.